



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2013-92 du 9 juillet 2013**

**OBJET : Maison de la Géologie et du Géoparc –  
Modification de l'assiette foncière**

*Rapporteur : M. Gérard Fromm*

Le 09 juillet 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 juillet 2013 en la salle polyvalente à Névache sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 26 jusqu'à délibération n°2013-082  
27 pour la délibération n°2013-083  
28 de la délibération n°2013-084 à 2013-098  
27 de la délibération n°2013-099 à 2013-100  
28 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

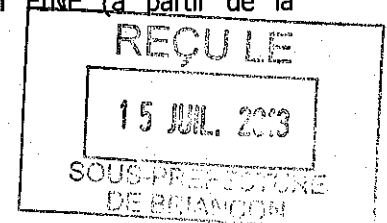
Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 30 jusqu'à délibération n°2013-082  
31 pour la délibération n°2013-083  
32 de la délibération n°2013-084 à 2013-098  
31 de la délibération n°2013-099 à 2013-100  
32 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

*M. Jacques DEYME est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM (à partir de la délibération n°2013-084), M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART (se retirant pour les délibérations n°2013-99 et 2013-100), M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Renée PETELET, Mme Marie MARCHELLO, Mme Karine ESCALLIER, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (à partir de la délibération n°2013-083).

**Avait donné pouvoir :** M. Mohammed DJEFFAL à M. Eric PEYTHIEU  
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY



**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de tourisme scientifique et en particulier de réalisation et de gestion de la Maison de la Géologie,

**Vu** la délibération n°2011-086 du 4 octobre 2011 approuvant le projet de création de la Maison de la Géologie et du Géoparc dans un bâtiment situé au Clos du Vas appartenant à la Commune de Puy Saint André,

**Vu** la délibération n°2013-040 du 19 mars 2013 approuvant l'acquisition du Centre de vacances du Clos du Vas et de ses abords,

**Vu** l'avant-projet détaillé réalisé par le cabinet d'architecture R+4,

**Considérant** que par rapport au tracé annexé à la délibération du 19 mars 2013, l'aménagement optimal des abords du bâtiment nécessite :

- une modification de l'emprise des terrains à acquérir auprès de la commune de Puy St André sans modification de la superficie totale,
- et l'acquisition de la parcelle C 1277 appartenant à M. FINE Michel,

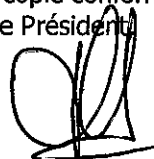
**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013,

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve la modification du plan d'emprise des terrains à acquérir auprès de la commune de Puy St André telle que figurant sur le plan annexé, (parcelles C 1264 – 1265 – 1272 – 1275 – 1436 partie et 1461 partie pour une superficie d'environ 10 600 m<sup>2</sup>) sans autre modification des conditions fixées par la délibération n°2013-040 du 19 mars 2013, ni modification de la superficie totale,
- Approuve l'acquisition de la parcelle C 1277 auprès de M. FINE Michel, d'une superficie de 540 m<sup>2</sup> au prix de 10 €/m<sup>2</sup>, soit un total de 5 400 €,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents et actes nécessaires à ces acquisitions.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 15 JUIL. 2013

Date affichage : 18 JUIL. 2013